



Renouveler le dialogue entre les arts et les publics

Fracture culturelle, repli identitaire, inégalités d'accès... les défis sont importants. Comment s'adapter aux bouleversements successifs de nos sociétés ? Comment recréer du lien ?

Ouvert à toutes organisations culturelles européennes, de tous secteurs artistiques, le prix européen soutient les pratiques innovantes en matière d'accès, de participation et d'engagement des publics. Il s'agit de lutter contre toutes barrières économiques, sociales et géographiques afin de renouveler, ensemble, le dialogue entre les arts et les publics.

Le prix européen c'est aussi une publication annuelle et plateforme en ligne pour partager les meilleures pratiques et proposer chaque année un espace d'échange international pour les professionnels de la culture.

Nos convictions

- Pour partager les arts et la culture avec le plus grand nombre, nous devons renouveler les modalités d'accès, de participation et d'engagement des publics. Nous soutenons les pratiques les plus innovantes en Europe.
- L'innovation vient de tous les secteurs et formes artistiques. Nous soutenons les projets qui peuvent être partagés, répliqués et déployés à grande échelle.
- La collaboration est un élément clé, nous encourageons les partenariats au sein et au-delà du secteur culturel et artistique.
- Nous favorisons l'équité en attribuant aux lauréats la même dotation, indépendamment de la taille/du secteur/du lieu de l'organisation.

Qui peut candidater ?

Les candidats doivent être des institutions ou des organisations culturelles à but non lucratif et accueillant du public, de l'Union européenne, de l'Islande, du Liechtenstein, de la Norvège, du Royaume-Uni, et de la Suisse.

Le prix est ouvert à l'ensemble du secteur artistique et culturel, c'est-à-dire aux institutions ou organisations sans distinction relative à la forme d'art proposée. Les musées, théâtres, galeries, opéras, orchestres, centres d'art, tiers-lieux culturels, structures indépendantes ou autres organisations culturelles sont invités à candidater.

3 prix de 50 000 € et un prix du public de 10 000 € chacun seront remis pour soutenir les pratiques les plus innovantes.

Les candidats sont invités à candidater dans l'une des 3 catégories basées sur le budget annuel de l'organisation culturelle au cours de l'exercice 2019 :

- **CATÉGORIE 1** - organisations culturelles jusqu'à 500 000 € de budget annuel
- **CATÉGORIE 2** - organisations culturelles de 500 000 € à 2 millions € de budget annuel
- **CATÉGORIE 3** - organisations culturelles de plus de 2 millions € de budget annuel

A noter : compte tenu du contexte sanitaire récent qui a conduit à la fermeture de la plupart des organisations culturelles, nous vous invitons à prendre en compte votre dernier budget annuel avant la pandémie. Si vous avez des questions à ce sujet, n'hésitez pas à nous contacter, nous serons ravis de vous aider.

Quel projet ?

Les candidats doivent présenter un nouveau projet ou un projet existant proposant une nouvelle dimension.

Budget prévisionnel

Les candidats doivent présenter un budget prévisionnel global où la dotation du prix européen Art Explora - Académie des beaux-arts ne représente **pas plus de 80%** du budget présenté.

CANDIDATEZ avant le 31 août 2022 et retrouvez l'ensemble des informations relatives à l'édition 2022 du prix [ici](#) !

Pour toute information complémentaire, merci d'envoyer un mail à l'adresse : prix@artexplora.org